



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Centre d'examens de santé
Côtes d'Armor



Au Centre d'Examens de santé, venez faire le point sur votre santé

4 bonnes raisons de passer un examen de santé

- 1** Un temps d'échanges avec une équipe à votre écoute
- 2** Un moment pour faire le point sur votre santé
- 3** Une aide pour mieux accéder à vos droits
- 4** Un bilan pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie pour les assurés du régime général

Les assurés sociaux du régime général et leurs ayants droits, jusqu'à 74 ans, résidant dans les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan ont le droit à ce bilan (sauf MSA).



Pour vous inscrire ou en savoir +,

 **02 90 03 31 30**

> **Centre d'Examens de santé**

bâtiment le Baliste
26 rue de paris
22000 St-Brieuc



 : ces22@assurance-maladie.fr



Sont également proposés :

- > Des ateliers d'éducation en santé réservés aux groupes de 16 à 25 ans en réinsertion professionnelle (type atelier dentaire, alimentation,...)
- > 2 programmes d'Éducation thérapeutique du patient (BPCO, Diabète de type 2...)